

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

DOCUMENT 8 ter

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

Demande d'ouverture d'une section sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

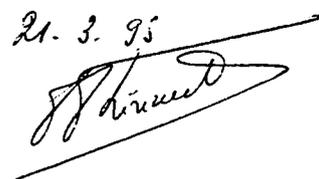
1. La présente demande émane du :

- Pouvoir organisateur : ITN Promotion sociale
- Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française :

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : ITN Promotion sociale
 adresse complète : Rue Asty-Moulin, 60
5000 NAMUR
 n° de matricule : 9.236.020
 n° de téléphone : 081/72.90.60 Fax : 081/74.30.47

Date et signature du représentant du P.O. subventionné :

21. 3. 95


2. Transmis en date du : (1) par le réseau :

- Communauté française
- Provincial et communal
- Libre - confessionnel
- non confessionnel

3. Intitulé de la section :

Code : (2) 98 22 20 5 3 6 5 2

Professeur de langue des signes - Phase transitoire 2

4. Finalités de la section : repris en annexe 1 n° de ...1... page

5. Classement de la section :

- enseignement secondaire inférieur
- enseignement secondaire supérieur
- Catégorie de l'enseignement supérieur de type court pédagogique
- Catégorie de l'enseignement supérieur de type long

6. Titre délivré à l'issue de la section :

Diplôme de professeur de langue des signes

7. Unités de formation constitutives de la section (ou à compléter en annexe si nécessaire) :

Intitulés	Classement de l'UF	Code	Unités déterminantes	Date d'ouverture prévue
<u>UF 1 : Connaissance de la langue des signes</u>	<u>5C PE</u>	<u>98222303652</u>	<u>x</u>	<u>06/04/95</u>
<u>UF 2 : Aptitude à l'enseignement de la langue des signes</u>	<u>5C PE</u>	<u>98222103652</u>	<u>x</u>	<u>06/04/95</u>
<u>UF 3 : Stage "professeur de langue des signes"</u>	<u>5C PE</u>	<u>98222203652</u>	<u>x</u>	<u>06/04/95</u>
<u>UF 4 : Epreuve intégrée "professeur de langue des signes"</u>	<u>5C PE</u>	<u>98222003652</u>		

(1) A compléter par le Secrétaire permanent
 (2) Réserve à l'administration

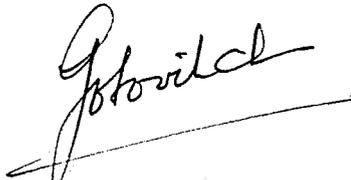
Code de la section : (2)

98 22 20 576 52

8. Modalités de capitalisation : repris en annexe n° 2 de 1 page

9. Réserve au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

avis favorable 

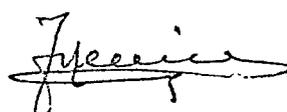
30 -03- 1995

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :
~~ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (3)~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 05 AVR. 1995

Signature :



J. Meunier
Administrateur Pédagogique

FINALITES

1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, les cours de cette section doivent notamment:

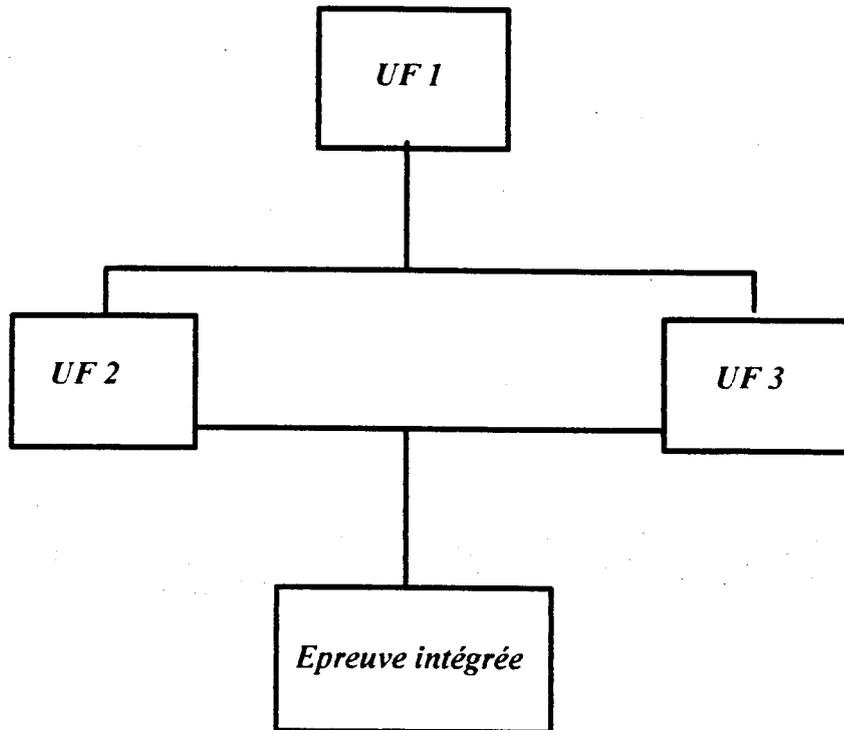
- 1.1. contribuer à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 1.2. répondre aux besoins et demandes de formation émanant de l'enseignement;
- 1.3. répondre à des besoins individuels et collectifs de qualification, de recyclage et de reconversion;
- 1.4. faire acquérir les capacités liées aux niveaux de qualification correspondant à l'exercice d'une profession.

2. Finalités particulières de la section

Il s'agit d'une section organisée à titre transitoire, réservée à des personnes sourdes ayant enseigné la langue des signes pendant au moins 3 ans, en vue de leur faire acquérir et de leur reconnaître la capacité d'enseigner la langue des signes aux sourds et/ou aux entendants.

Cette section vise à pallier le manque de professeurs de langue des signes en donnant des aptitudes suffisantes à des personnes maîtrisant cette langue et ayant une expérience de l'enseignement de cette langue.

MODALITES DE CAPITALISATION



ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

- 1. La présente demande émane du :
 - Pouvoir organisateur : *ITN Promotion sociale*
 - Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française :

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : *ITN Promotion sociale*
 adresse complète : *Rue Asty-Moulin, 60*
5000 NAMUR
 n° de matricule : *9.236.020*
 n° de téléphone : *081/72.90.60* Fax : *081/74.30.47*

Date et signature du représentant du P.O. subventionné :

21-3-95


- 2. Transmis en date du : (1) par le réseau :
 - Communauté française
 - Provincial et communal
 - Libre - confessionnel
 - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code : (2) *982223 V3652*

UF 1 :
Connaissance de la langue des signes

- 4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de ...1... page
- 5. Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de ...1... page
- 6. Classement de l'unité de formation :
 - enseignement secondaire : transition qualification
 - degré : inférieur supérieur
 - Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : *pédagogique*
 - Catégorie de l'enseignement supérieur de type long :
- 7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement
 Repris en annexe n° 3 de ...1... page
- 8. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de ...2... page
- 9. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de ...1... page
- 10. Chargé (s) de cours Repris en annexe n° 6 de ...1... page

(1) A compléter par le Secrétaire permanent
 (2) Réservé à l'administration

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : (2)

982223 V3652

Horaire minimum

1. Dénomination des cours

	classement des cours	code U	nombre de périodes (3)
<i>Elaboration et préparation de documents écrits et vidéo</i>	CT	I	15
<i>Vocabulaire unifié</i>	CT	I	25
<i>Grammaire</i>	CT	I	40
<i>Expression corporelle</i>	CT	I	10
<i>Culture</i>	CT	I	10
.....
.....

2. Part d'autonomie

Total des périodes

P
26
126

v

12. Réserve au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

avis favorable J. Meunier

73 67 1995

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :
ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (4)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 05 AVR. 1995

Signature :

J. Meunier
J. Meunier
Administrateur Pédagogique

(2) Réserve à l'administration

(3) 1 période = 30 minutes

(4) Biffer les mentions inutiles ou cocher

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales de l'unité de formation

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- 1.1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 1.2. répondre aux besoins et demandes de formation émanant de l'enseignement;
- 1.3. répondre aux besoins individuels et collectifs de qualification, de recyclage et de reconversion;
- 1.4. faire acquérir les capacités liées aux niveaux de qualification correspondant à l'exercice d'une profession.

2. Finalités particulières de l'unité de formation

L'unité de formation vise à faire acquérir par des personnes sourdes, qui utilisent la langue des signes dans des situations de communication normales et qui veulent devenir professeur en langue des signes, un ensemble de connaissances théoriques utiles concernant cette langue.

Il s'agit d'une unité de formation organisée à titre transitoire, réservée à des personnes sourdes ayant enseigné la langue des signes pendant au moins trois ans, en vue de leur faire acquérir des connaissances suffisantes en langue des signes pour que, moyennant une formation pédagogique, ils puissent enseigner cette langue avec succès.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Est admise toute personne qui a une très bonne compétence communicative en langue des signes (expression correcte et signifiante pour le receveur) et qui vise à enseigner cette langue.

Cette compétence est prouvée par la réussite d'une épreuve présentée devant des experts enseignant la langue des signes.

Le candidat doit en outre avoir enseigné cette langue des signes durant au moins trois ans.

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES

Aucune.

PROGRAMME

1. **Elaboration et présentation de documents:**

1. Écrit: connaissance élémentaire de la terminologie française et exercices de notation en rapport avec la rédaction de documents de cours.
2. Vidéo: élaboration et présentation de cours de langue des signes.

2. **Vocabulaire**

1. Vocabulaire unifié:
 - apprentissage des signes unifiés suivants le répertoire des signes.
2. Lexicologie:
 - étymologie et modification des signes;
 - analyse;
 - sémantique: signification et origine des signes.
3. Expressions idiomatiques.

3. **Grammaire de la langue des signes:**

Les principales caractéristiques de la grammaire de la langue des signes seront analysées systématiquement puis exploitées dans des exercices, notamment:

- l'utilisation de l'espace : lignes du temps, lieux, relations spatiales;
- l'ordre des constituants de la phrase;
- les diverses formes de pronominalisation: signes pronominaux, classificateurs, ...;
- les modulations aspectuelles (signes verbaux et adjectifs) et les autres variantes morphologiques;
- les signes composés;
- la valeur grammaticale des marques non manuelles;
- l'analyse des paramètres des signes (correspondant à la phonologie):
 - ↳ configuration,
 - ↳ orientation,
 - ↳ emplacement,
 - ↳ mouvement;
- l'expression.

PROGRAMME (suite)

3. Expression corporelle:

1. Utilisation du visage et du corps de manière nuancée dans des expressions significatives.
2. Les rôles de l'expression corporelle en langue des signes:
 - syntaxique;
 - adjectivale;
 - adverbiale.

4. Culture et histoire:

1. Aspects de la vie quotidienne:
 - savoir-vivre;
 - coutumes;
 - aides techniques.
2. Aspect actuel de la culture.
3. Origine et développement de la culture des sourds.
4. Arts d'expression: poésie, théâtre, peinture, etc.
5. Vécu de la personne sourde dans son environnement.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A l'issue de cette unité de formation :

l'étudiant maîtrisera le vocabulaire ainsi que les principales caractéristiques de la grammaire de la langue des signes, de façon à pouvoir les enseigner.

Il s'exprimera avec aisance et expression dans cette langue et pourra se référer à la culture propre à la langue.

La maîtrise acquise par l'étudiant en ces matières sera évaluée au cours d'une épreuve comportant la production de réponses formulées en langue des signes à un ensemble de questions écrites et signées.

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un expert ayant une expérience de dix ans de l'enseignement de la langue des signes.
Pour les périodes consacrées à la grammaire un enseignant et un expert avec un interprète.
L'interprète est considéré comme un expert.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation .

1. La présente demande émane du :

- Pouvoir organisateur : ITN Promotion sociale
- Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française :

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : **ITN Promotion sociale**
 adresse complète : **Rue Asty-Moulin, 60**
5000 NAMUR
 n° de matricule : **9.236.020**
 n° de téléphone : **081/72.90.60** Fax : **081/74.30.47**

Date et signature du représentant du P.O. subventionné :

21-3-95


2. Transmis en date du : (1) par le réseau :

- Communauté française
- Provincial et communal
- Libre - confessionnel
- non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code : (2)

9822 21 V3652

UF 2 :

Aptitude à l'enseignement de la langue des signes

- 4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de ...I... page
- 5. Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de ...I... page
- 6. Classement de l'unité de formation :
 - enseignement secondaire : transition qualification
 degré : inférieur supérieur
 - Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : **pédagogique**
 - Catégorie de l'enseignement supérieur de type long :
- 7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement
 Repris en annexe n° 3 de ...I... page
- 8. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de ...I... page
- 9. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de ...I... page
- 10. Chargé (s) de cours Repris en annexe n° 6 de ...I... page

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : (2)

98 22 21 V 3 6 5 2

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	classement des cours	code U	nombre de périodes (3)
<i>Psychologie</i>	<i>CPPM</i>	<i>I</i>	<i>27</i>
<i>Méthodologie générale</i>	<i>CPPM</i>	<i>I</i>	<i>15</i>
<i>Législation</i>	<i>CT</i>	<i>I</i>	<i>3</i>
<i>Didactique spéciale:</i>			
• <i>langage des signes en général</i>	<i>CT</i>	<i>I</i>	<i>20</i>
• <i>grammaire du langage des signes</i>	<i>CT</i>	<i>I</i>	<i>5</i>
2. Part d'autonomie		<i>P</i>	<i>14</i>
<i>Total des périodes</i>			<i>84</i>

v

12. Réserve au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

avis favorable
J. Meunier

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :
ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (4)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 05 AVR. 1995

Signature :

J. Meunier
J. Meunier
Administrateur Pédagogique

(2) Réserve à l'administration

(3) 1 période = 50 minutes

(4) Biffer les mentions inutiles ou cocher

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales de l'unité de formation

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- 1.1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 1.2. répondre aux besoins et demandes de formation émanant de l'enseignement;
- 1.3. répondre aux besoins individuels et collectifs de qualification, de recyclage et de reconversion;
- 1.4. faire acquérir les capacités liées aux niveaux de qualification correspondant à l'exercice d'une profession.

2. Finalités particulières de l'unité de formation

Il s'agit d'une unité de formation organisée à titre transitoire, réservée à des personnes sourdes ayant enseigné la langue des signes pendant au moins trois ans, en vue de leur faire acquérir et de leur reconnaître la capacité d'enseigner la langue des signes aux sourds et/ou aux entendants.

Cette unité de formation doit permettre au candidat d'enseigner la langue des signes aux sourds et/ou aux entendants en tenant compte des particularités psychologiques et pédagogiques ainsi que des aptitudes spécifiques des deux publics ciblés précités.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

La structure de la section impose aux apprenants de détenir l'attestation de réussite de l'unité de formation "Connaissances de la langue des signes".

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES

Huit heures de cours de méthodologie seront données conjointement par un enseignant et un spécialiste de la langue des signes.

PROGRAMME

Supervision sous forme de séminaire du travail par lequel l'étudiant doit faire la preuve de sa capacité:

- de maîtriser la langue des signes comme outil de communication et d'échange;
- de manipuler les outils visuels;
- de s'adapter aux étudiants sourds et entendants;
- de créer l'intérêt chez les étudiants et de le maintenir;
- d'éveiller la curiosité chez les étudiants pour qu'ils aillent au-delà du savoir immédiat;
- de justifier scientifiquement son action.

Pour atteindre ces capacités, il convient de s'appuyer, à travers les différentes activités d'enseignement, sur les savoirs repris ci-dessous:

1. Psychologie:

- les perceptions et particulièrement la latéralisation, la perception en miroir ...;
- des notions de psychomotricité;
- les démarches intellectuelles;
- le langage psycholinguistique;
- un aperçu rapide des états affectifs et de la motivation, de l'apprentissage et de la mémoire;
- les caractéristiques de la personnalité.

2. Méthodologie générale:

- les méthodes actives, le travail individuel et en groupe;
- l'individualisation et la différenciation;
- l'élaboration de projets;
- la formulation d'objectifs en termes de comportements observables;
- la manipulation des outils visuels;
- l'organisation et réalisation d'activités pédagogiques limitées dans le temps (leçons).

3. Didactique spéciale:

- la grammaire en général;
- la préparation d'activités en prévoyant le déroulement de manière à pousser les élèves à être actifs;
- les méthodes utiles pour stimuler l'activité durant toute la leçon;
- la situation de l'activité en cours dans le programme;
- la détermination des prérequis;
- la mise en oeuvre d'activités de remédiation;
- la mise en évidence des éléments les plus utiles pour les activités ultérieures.

4. Législation:

- le cadre dans lequel se situe l'expérience en matière de "langue des signes".

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

L'attestation de réussite est délivrée à l'étudiant qui apporte la preuve qu'il maîtrise à un niveau suffisant, pour enseigner la langue des signes, l'ensemble des capacités fixées dans le programme. Cette maîtrise est démontrée au travers de la réalisation d'une vidéo commentée.

UF 2 : Aptitude à l'enseignement la langue des signes

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant.

Cet enseignant doit disposer d'un interprète en langage des signes. Cet interprète est considéré comme un expert.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

DOCUMENT 8 bis - STAGE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

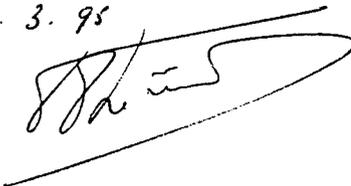
Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation .

- 1. La présente demande émane du :
 - Pouvoir organisateur : ITN Promotion sociale
 - Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française :

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : ITN Promotion sociale
 adresse complète : Rue Asty-Moulin, 60
5000 NAMUR
 n° de matricule : 9.236.020
 n° de téléphone : 081/72.90.60 Fax : 081/74.30.47

Date et signature du représentant du P.O. subventionné :

21. 3. 95


- 2. Transmis en date du : (1) par le réseau :
 - Communauté française
 - Provincial et communal
 - Libre - confessionnel
 - non confessionnel

3. Intitulé de la formation :

Code : (4)	<u>9822 22 v3652</u>
------------	----------------------

UF3 Stage:
Professeur de langue des signes

- 4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de ...1... page(s) (2)
- 5. Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de ...1... page(s) (2)
- 6. Classement de l'unité de formation :
 - (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
 degré : inférieur (1) supérieur (1)
 - (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : **Pédagogique**
 - (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : (2)
- 7. Programme du stage / de l'épreuve intégrée / application de l'art 117 du décret / alternance : (1)
 - 7.1. pour les étudiants : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)
 - 7.2. pour le personnel chargé de l'encadrement : Repris en annexe n° 4 de ...1... page(s) (2)
- 8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)
- 9. Chargé (s) de cours Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
 (2) A compléter
 (3) A compléter par le Secrétaire permanent
 (4) Réservé à l'administration

10. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : (4)

982222V3652

10.1. Etudiant : 30 périodes

10.2. Encadrement :

Dénomination des cours (2)	classement des cours (6)	code U (7)	nombre de périodes par élève / par groupe d'élèves (1) (5) (8)
.....	CT	I	5 / élève
.....	CT	I	20 / groupe
.....
.....
.....
.....
Total des périodes			30

11. Réserve au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relatives au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

avis favorable Gotoilch

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :
~~ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 05 AVR. 1995

Signature :

J. Meunier
J. Meunier
Administrateur Pédagogique

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(4) Réserve à l'administration
(5) 1 période = 50 minutes
(6) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(7) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
(8) Le total de ces périodes sera prélevé sur la dotation de périodes

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales de l'unité de formation

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- 1.1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 1.2. répondre aux besoins et demandes de formation émanant de l'enseignement;
- 1.3. répondre aux besoins individuels et collectifs de qualification, de recyclage et de reconversion;
- 1.4. faire acquérir les capacités liées aux niveaux de qualification correspondant à l'exercice d'une profession.

2. Finalités particulières de l'unité de formation

Il s'agit d'une unité de formation organisée à titre transitoire, réservée à des personnes sourdes ayant enseigné la langue des signes pendant au moins trois ans, en vue de leur faire acquérir et de leur reconnaître la capacité d'enseigner la langue des signes aux sourds et/ou aux entendants.

Cette unité de formation doit permettre au candidat d'appliquer concrètement devant une classe les compétences, qu'il acquiert par ailleurs plus théoriquement, pour enseigner la langue des signes aux sourds et/ou aux entendants en tenant compte des particularités psychologiques et pédagogiques ainsi que des aptitudes spécifiques des deux publics ciblés précités.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

La structure de la section impose aux apprenants de détenir l'attestation de réussite de l'unité de formation "Connaissances de la langue des signes".

PROGRAMME POUR LES ETUDIANTS

Les étudiants devront être capables d'organiser un ensemble de leçons s'enchaînant suivant la logique d'un des programmes de cours de langue des signes approuvés pour l'enseignement de promotion sociale.

Ils seront également capables:

- de mettre le plan du cours par écrit;
- de prendre effectivement en charge la classe et de réaliser les activités préparées;
- d'évaluer le travail effectué;
- de proposer et de réaliser des remédiations générales ou particulières aux élèves en difficulté;
- d'accorder à chaque individu le respect auquel il a droit;
- de s'inscrire dans une logique qui considère les apprenants comme tous capables;
- de favoriser chez l'apprenant l'autonomie, l'auto-apprentissage, l'auto-analyse et l'auto-évaluation.

Ils réaliseront des montages vidéo illustrant des séquences de cours.

Les étudiants devront donner un minimum de 10 périodes effectives de cours.

PROGRAMME POUR LES ENSEIGNANTS

- Supervision de la préparation du stage.
- Supervision des activités avec visites obligatoires.
- Evaluation générale du stage avec l'apprenant et proposition éventuelle de remédiation.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour réussir l'unité de formation, l'apprenant prouvera, à travers l'évaluation formative et continue, qu'il a pris conscience de l'ensemble des capacités définies dans le programme et relatives:

- ♦ à ses relations avec l'apprenant;
- ♦ à l'organisation des leçons suivant une logique de programme;
- ♦ à l'évaluation;
- ♦ aux remédiations.

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant.

L'enseignant doit disposer d'un interprète en langue des signes. Cet interprète est considéré comme expert.

10. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : (4)

98222003652

10.1. Etudiant : 10 périodes

10.2. Encadrement :

Dénomination des cours (2)	classement des cours (6)	code U (7)	nombre de périodes par élève
.....	CT	I	2 périodes / élève
.....	10 / groupe
.....
.....
.....
Total des périodes			✓

11. Réserve au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relatives au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

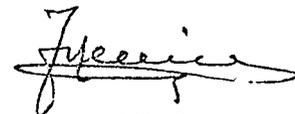
avis favorable Jotovich

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :
ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 05 AVR. 1995

Signature :



J. Meunier
Administrateur Pédagogique

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(4) Réserve à l'administration
(5) 1 période = 50 minutes
(6) Soit CG. CS. CT. CTPP. PP ou CPPM
(7) Soit A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. V
(8) Le total de ces périodes sera prélevé sur la dotation de périodes

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales de l'unité de formation

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- 1.1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 1.2. répondre aux besoins et demandes de formation émanant de l'enseignement;
- 1.3. répondre aux besoins individuels et collectifs de qualification, de recyclage et de reconversion;
- 1.4. faire acquérir les capacités liées aux niveaux de qualification correspondant à l'exercice d'une profession.

2. Finalités particulières de l'unité de formation

Cette unité de formation doit permettre de vérifier si l'apprenant a établi une synthèse cohérente de l'ensemble des capacités terminales des unités de formation constituant la section.

L'apprenant doit faire la preuve qu'il a acquis la capacité d'enseigner la langue des signes aux sourds et/ou aux entendants.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Néant.

UF 4 : Epreuve integree "Professeur de la langue des signes"

PROGRAMME POUR LES ETUDIANTS

Rédaction du plan écrit d'un ensemble de leçons qui s'enchaînent logiquement.

Construction d'une vidéo illustrant des séquences de cours.

Entraînement au commentaire signé ou écrit où apparaissent:

- l'auto-évaluation du plan écrit et de la vidéo,
- les justifications d'ordre scientifique des choix méthodologiques.

PROGRAMME POUR LES ENSEIGNANTS

Supervision:

- de la rédaction du plan écrit d'un ensemble de leçons qui s'enchaînent logiquement;
- de la construction d'une vidéo illustrant des séquences de cours;
- de l'entraînement au commentaire signé ou écrit où apparaissent:
 - ↳ l'auto-évaluation du plan écrit et de la vidéo;
 - ↳ les justifications d'ordre scientifique des choix méthodologiques.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A travers la présentation:

- d'un plan écrit d'un ensemble de leçons qui s'enchaînent logiquement;
- d'une vidéo illustrant des séquences de cours;
- d'un commentaire signé ou écrit où apparaissent:
 - ↳ l'auto-évaluation du plan écrit et de la vidéo;
 - ↳ les justifications d'ordre scientifique des choix méthodologiques,

le candidat prouvera qu'il maîtrise à un degré suffisant l'ensemble des capacités déterminées dans le programme des différentes unités de formation constitutives de la section.

UF 4 : Epreuve intégrée "Programme la langue des signes"

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Enseignants ou experts titulaires des cours des différentes unités de formations constitutives de la section.

823802U34Y1					X
971122U36W1					
035503U36Z1					
754190U31W1					

351005U11E1					
331001U11W1					
215053S20S1					
215054U11S1	215053S20S1				
215055U11S1	215053S20S1				
215056U11S1	215053S20S1				
215057U11S1	215053S20S1				
215053U12S1	215053S20S1				
331008U11Z1					
331009U21Z1					
331002S10S1					
331003U11S1	331002S10S1				
331004U11S1	331002S10S1				
421020S10S1					
421121U11S1	421020S10S1				
421122U11S1	421020S10S1				
421123U11S1	421020S10S1				
421124U11S1	421020S10S1				
421125U11S1	421020S10S1				
421026U11S1	421020S10S1				
421027U11S1	421020S10S1				
421020U12S1	421020S10S1				
311102S10E2					
311101U11E1	311102S10E2				
311102U11E2	311102S10E2				
030102U21S1					
311102S10W1					
333001U11E1					
451200S10Z1					
451201U11Z1	451200S10Z1				
451202U11Z1	451200S10Z1				
730146U32F1					
411301U12W1					
550100U11S1					
821064U21F1					
715712S35S1					
715713U35S1	715712S35S1				
715714U35S1	715712S35S1				
715712U35S1	715712S35S1				
753400S31E2					
753205U31E1	753400S31E2				
753431U32E2	753400S31E2				
640003U32E1	753400S31E2				
757301U31E1	753400S31E2				
757006U31E1	753400S31E2				
713029U32E1	753400S31E2				
753243U32E2	753400S31E2				
757312U31E1	753400S31E2				
753433U31E1	753400S31E2				
754344U32E2	753400S31E2				
753450U31E1	753400S31E2				
753434U31E1	753400S31E2				
208010S31S1					
208011U31S1	208010S31S1				
208010U31S1	208010S31S1				
823801U34Y1					X

331005U11E1	351008S10W1				
355205U11E1	351008S10W1				
215006U11W1					
714608U32S1					
030105U11E1					
012205U11E1					
221002U21E1					
298202U21E1					
800001U21F1					
413301U21Z1					
411111U11Y1					
411112U11Y1					
963213U35S1					
811114U21F1					
983104U11E1					
983103U11E1					
983102U11E1					
820011U34S1					
752223U21R1					
752222U21R1					
610006U11E1					
713100S32S1					
713110U32S1	713100S32S1				
713005U32S1	713100S32S1				
715101U32S1	713100S32S1				
711202U32S1	713100S32S1				
714605U32S1	713100S32S1				
713503U32S1	713100S32S1				
712105U32S1	713100S32S1				
713220U32S1	713100S32S1				
713402U32S1	713100S32S1				
713310U32S1	713100S32S1				
713602U32S1	713100S32S1				
713804U32S1	713100S32S1				
713705U32S1	713100S32S1				
713006U32S1	713100S32S1				
713100U32S1	713100S32S1				
610006U11E1					
413302U21E1					
725401U21E1					
351000U11W1					
120001S10S1					
124001U11S1	120001S10S1				
121002U11S1	120001S10S1				
126002U11S1	120001S10S1				
123102U11S1	120001S10S1				
123202U11S1	120001S10S1				
120101U11S1	120001S10S1				
120001U12S1	120001S10S1				
431101U11E2					
311101U11E1					
331005U11E1					
311104U11W2					
351002U11E1					
351003U11E1					
351004U11E1					

757303U21F					
451101U21E1					
832100S20E1					
832101U21E1	832100S20E1				
832102U21E1	832100S20E1				
916101U21E1	832100S20E1				
832103U21E1	832100S20E1				
832105U21E1	832100S20E1				
832106U21E1	832100S20E1				
916102U21E1	832100S20E1				
832104U21E1	832100S20E1				
832107U21E1	832100S20E1				
832100U22E1	832100S20E1				
650121U11S1					
716406U32E1					
713028U32E1					
234001U11E2					
750001U11R1					
031201U11R1					
031202U11R1					
754722U21E1					
031205U11R1					
061303U11F1					
203001U12S1					
753231U21S1					
033106U11F1					
832600S20E1					
832601U21E1	832600S20E1				
832602U21E1	832600S20E1				
832603U21E1	832600S20E1				
832604U21E1	832600S20E1				
832605U21E1	832600S20E1				
832600U22E1	832600S20E1				
946009U34S1	832600S20E1				
203001U12S1					
725401U21E1					
413304U12E1					
728101U36E1					
728102U36E1					
728103U36E1					
728104U36E1					
821062U21E1					
832111U21E1					
832112U22E1					
722004U21E1					
722005U21E1					
722006U21E1					
351008S10W1					
351002U11E1	351008S10W1				
351003U11E1	351008S10W1				
351004U11E1	351008S10W1				
351005U11E1	351008S10W1				
351006U11E1	351008S10W1				
351008U12W1	351008S10W1				
351009U11E1	351008S10W1				
041101U11E1	351008S10W1				

981012U36D1	981010S36D1			103 01	
981013U36D1	981010S36D1			103 02	
981014U36D1	981010S36D1			103 03	
981015U36D1	981010S36D1			103 04	
981016U36D1	981010S36D1			103 05	
981017U36D1	981010S36D1			103 06	
983011U36D1	981010S36D1			103 07	
981018U36D1	981010S36D1			103 08	
983012U36D1	981010S36D1			103 09	
981010U36D1	981010S36D1			103 10	
981020S36D1				104 00	
981013U36D1	981020S36D1			104 01	
981014U36D1	981020S36D1			104 02	
982010U36D1	981020S36D1			104 03	
982011U36D1	981020S36D1			104 04	
982012U36D1	981020S36D1			104 05	
983011U36D1	981020S36D1			104 06	
982013U36D1	981020S36D1			104 07	
981018U36D1	981020S36D1			104 08	
983012U36D1	981020S36D1			104 09	
981010U36D1	981020S36D1			104 10	
981011U36D1					
982040S36C2				105 00	
982041U36C1	982040S36C2			105 01	
982042U36C1	982040S36C2			105 02	
982043U36C1	982040S36C2			105 03	
982044U36C1	982040S36C2			105 04	
982045U36C1	982040S36C2			105 05	
982046U36C1	982040S36C2			105 06	
982047U36C1	982040S36C2			105 07	
982049U36C1	982040S36C2			105 08	
982048U36C1	982040S36C2			105 09	
982040U36C1	982040S36C2			105 10	
982225S36D1				106 00	
982226U36D1	982225S36D1			106 01	
982227U36D1	982225S36D1			106 02	
982228U36D1	982225S36D1			106 03	
982229U36D1	982225S36D1			106 04	
982225U36D1	982225S36D1			106 05	
914401S20D1				107 00	
750102U21D1	914401S20D1			107 01	
910401U21D1	914401S20D1			107 02	
910402U21D1	914401S20D1			107 03	
914402U21D1	914401S20D1			107 04	
914403U21D1	914401S20D1			107 05	
914404U21D1	914401S20D1			107 06	
914405U21D1	914401S20D1			107 07	
035503U21D1	914401S20D1			107 08	
914410U21D1	914401S20D1			107 09	
914411U21D1	914401S20D1			107 10	
914412U21D1	914401S20D1			107 11	
914401U22D1	914401S20D1			107 12	
987119U21Y1					
987120U21Y1					
754321U21E1					
754322U21E1					

950010U32F1					X
954111S35D1				100_00	
954140U35D1	954111S35D1			100_01	
954141U35D1	954111S35D1			100_02	
954142U35D1	954111S35D1			100_03	
954143U35D1	954111S35D1			100_04	
954144U35D1	954111S35D1			100_05	
954145U35D1	954111S35D1			100_06	
954146U35D1	954111S35D1			100_07	
954111U35D1	954111S35D1			100_08	
954122U36S1					
954122U36Z1					
954201U35S1					
954202U35S1					
954203U35S1					
955015U35V1					
955016U35V1					
955020S35D1				101_00	
955021U35D1	955020S35D1			101_01	
955022U35D1	955020S35D1			101_02	
955023U35D1	955020S35D1			101_03	
955024U35D1	955020S35D1			101_04	
955025U35D1	955020S35D1			101_05	
955026U35D1	955020S35D1			101_06	
955027U35D1	955020S35D1			101_07	
955028U35D1	955020S35D1			101_08	
955029U35D1	955020S35D1			101_09	
955030U35D1	955020S35D1			101_10	
955031U35D1	955020S35D1			101_11	
955032U35D1	955020S35D1			101_12	
955033U35D1	955020S35D1			101_13	
955034U35D1	955020S35D1			101_14	
955020U35D1	955020S35D1			101_15	
955112U21S1					X
956310S35S1				102_00	X
956311U35S1	956310S35S1			102_01	X
956312U35S1	956310S35S1			102_02	X
956411U36E2					X
956421U36E1					
958000U35F1					X
960000U21S1					
960000U21W1					
961603U32D1	200300S31D1				
961612U35E1					
961616U35E1					
963049U36F1					
963050U36F1					
963051U36F1					
966000U36S1					X
967101U11R1					X
967102U21R1					X
971111U11D1	041501S10D1				
971111U21D1	041501S20D1				
971111U21D2	754102S20D1				
977000U36S1					
981010S36D1				103_00	

843302U11E1					X
843501U32D1					
843502U32D1					
843503U32D1					
843504U32D1					
911201U11Z1					
912301U31D1	323104S31D1				
913100U31C1	913100S31C1				
913101U31C1	913100S31C1				
913102U31C1	913100S31C1				
913103U31C1	913100S31C1				
913104U31C1	913100S31C1				
913105U31C1	913100S31C1				
913106U31C1	913100S31C1				
913107U31C1	913100S31C1				
913108U31C1	913100S31C1				
913109U31C1	913100S31C1				
914300S31D1				097 00	
012404U31D1	914300S31D1			097 01	
914340U31D1	914300S31D1			097 02	
914341U31D1	914300S31D1			097 03	
914342U31D1	914300S31D1			097 04	
914343U31D1	914300S31D1			097 05	
914344U31D1	914300S31D1			097 06	
914345U31D1	914300S31D1			097 07	
914346U31D1	914300S31D1			097 08	
914347U31D1	914300S31D1			097 09	
914348U31D1	914300S31D1			097 10	
914349U31D1	914300S31D1			097 11	
914350U31D1	914300S31D1			097 12	
914351U31D1	914300S31D1			097 13	
914352U31D1	914300S31D1			097 14	
914353U31D1	914300S31D1			097 15	
914354U31D1	914300S31D1			097 16	
914300U31D1	914300S31D1			097 17	
914301S31D1				098 00	
914355U31D1	914301S31D1			098 01	
914356U31D1	914301S31D1			098 02	
914357U31D1	914301S31D1			098 03	
914358U31D1	914301S31D1			098 04	
914359U31D1	914301S31D1			098 05	
914360U31D1	914301S31D1			098 06	
914361U31D1	914301S31D1			098 07	
914301U31D1	914301S31D1			098 08	
916101U21E1					
920002U21F1					
946000S34S1				099 00	
946002U34S1	946000S34S1			099 01	
946003U34S1	946000S34S1			099 02	
946004U34S1	946000S34S1			099 03	
946005U34S1	946000S34S1			099 04	
946006U34S1	946000S34S1			099 05	
946007U34S1	946000S34S1			099 06	
946008U34S1	946000S34S1			099 07	
946000U34S1	946000S34S1			099 08	
950000U11S1					X

822700S34S1				090 00	
822701U34S1	822700S34S1			090 01	
822702U34S1	822700S34S1			090 02	
822703U34S1	822700S34S1			090 03	
822704U34S1	822700S34S1			090 04	
822705U34S1	822700S34S1			090 05	
822706U34S1	822700S34S1			090 06	
822700U34S1	822700S34S1			090 07	
823601U34F1					
823602U34F1					
823603U34F2					X
831300S20D1				091 00	
831301U11D1	831300S20D1			091 01	
831302U11D1	831300S20D1			091 02	
831303U11D1	831300S20D1			091 03	
831304U11D1	831300S20D1			091 04	
831305U11D1	831300S20D1			091 05	
831306U11D1	831300S20D1			091 06	
831307U11D1	831300S20D1			091 07	
831308U21D1	831300S20D1			091 08	
831309U21D1	831300S20D1			091 09	
831310U21D1	831300S20D1			091 10	
831311U21D1	831300S20D1			091 11	
831300U22D1	831300S20D1			091 12	
832101U21E1					
832105U21E1					
832106U21E1					X
840101S20V1				092 00	
840101U21V1	840101S20V1			092 01	
840102U21V1	840101S20V1			092 02	
842101U11E2					X
843200S10D1				093 00	
843201U11D1	843200S10D1			093 01	
843202U11D1	843200S10D1			093 02	
843200S10D1				094 00	
843203U21D1	843200S10D1			094 01	
843204U21D1	843200S10D1			094 02	
843205U21D1	843200S10D1			094 03	
843206U21D1	843200S10D1			094 04	
843207U21D1	843200S10D1			094 05	
843212S20D1				095 00	
843203U21D1	843212S20D1			095 01	
843204U21D1	843212S20D1			095 02	
843205U21D1	843212S20D1			095 03	
843206U21D1	843212S20D1			095 04	
843208U21D1	843212S20D1			095 05	
843209U21D1	843212S20D1			095 06	
843210U21D1	843212S20D1			095 07	
843211U21D1	843212S20D1			095 08	
843212U21D1	843212S20D1			095 09	
843230S32D1				096 00	
843231U32D1	843230S32D1			096 01	
843232U32D1	843230S32D1			096 02	
843233U32D1	843230S32D1			096 03	
843230U32D1	843230S32D1			096 04	
843301U11E1					X